



2015

Rapport annuel

pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

 ontario place

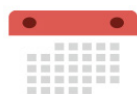
La Place de l'Ontario selon les chiffres

Statistiques de développement commercial de la Place de l'Ontario :



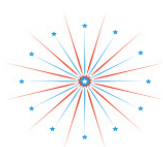
69

locations de sites



19

événements sur
plusieurs jours



16

événements de tiers



10

événements sportifs
et récréatifs



9

événements
communautaires et de
bienfaisance



6

événements accueillant
plus de 1 000 personnes



7%

Augmentation de 7 % du
revenu brut total

Table des matières

Mot de la présidente	3
Gouvernance interne	4
Conseil d'administration en 2015	4
Équipe de la haute direction	5
Remerciements	5
Ententes avec des tiers générant des recettes considérables	6
Description des activités	7
Analyse du rendement des activités en 2015	8
Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015	10
Analyse du rendement financier en 2015	11
Discussion sur les cibles relatives au rendement	13
Revitalisation de la Place de l'Ontario : les étapes clés	15
Responsabilité de la direction relative aux états financiers	17
Rapport de l'auditeur indépendant	18
États financiers	19
Notes accompagnant les états financiers	24



Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
955, boulevard Lakeshore Ouest
Toronto (Ontario) M6K 3B9 Canada
www.ontarioplace.com/fr

Un organisme du gouvernement de l'Ontario
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Mot de la présidente

Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, je suis heureuse de vous présenter les résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il s'agissait du troisième exercice complet depuis l'annonce faite en 2012 par le gouvernement au sujet de la fermeture partielle et de la revitalisation de la Place de l'Ontario. À ce titre, les membres du conseil d'administration et de la direction reconnaissent les succès obtenus dans plusieurs domaines.

L'année 2015 a été la troisième année de fonctionnement avec des effectifs réduits, ce qui a nécessité d'adapter les processus et les systèmes opérationnels. L'équipe de direction a augmenté le nombre des événements sur le site et les recettes dans les limites des ressources disponibles.

En 2015, les membres du conseil d'administration et du personnel ont continué à soutenir les efforts de planification du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport en vue de revitaliser la Place de l'Ontario. La construction s'est poursuivie dans le parc urbain et sur le sentier William G. Davis, et les activités de soutien et de préparation dans le cadre des initiatives de revitalisation ont été effectuées dans l'ensemble du site.

Les membres du conseil d'administration continueront de s'acquitter des fonctions se rattachant à la gouvernance des activités en cours, d'appuyer les initiatives de revitalisation et d'assurer l'intendance de ce bien public. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à Barry Steinberg, qui s'est joint au conseil d'administration en 2015.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration et en mon nom propre, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à tous les membres de la direction et du personnel de la Place de l'Ontario, tant les anciens que ceux qui sont actuellement en poste, pour le dévouement dont ils ont fait preuve au fil des ans, ainsi que nos sociétés partenaires pour leur soutien indéfectible. Je suis enchantée de vous présenter le rapport annuel de la société d'exploitation de la Place de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.



Penny Lipsett
Présidente
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Gouvernance interne

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est une entreprise opérationnelle du gouvernement de l'Ontario qui relève du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport. La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est régie par la loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990, chap. O.34. Un protocole d'entente conclu entre le ministère et la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario établit le cadre des responsabilités et des relations de travail entre le ministre, le président et les membres du conseil d'administration, le sous-ministre et l'administrateur général.

Comme le stipule la loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, il incombe à la Société de développer, de surveiller, de gérer, d'exploiter et d'entretenir la Place de l'Ontario. Le conseil d'administration assure la gouvernance de la Société, offre une orientation stratégique quant à ses affaires et est chargé d'en surveiller efficacement la gestion. En vertu de cette loi, le conseil d'administration est composé de personnes nommées par le lieutenant gouverneur en conseil dont le nombre doit être compris entre sept (7) et treize (13). L'un des membres du conseil doit faire partie de la direction de l'Association de l'exposition nationale canadienne.

Conseil d'administration en 2015

Membre	Durée du mandat	Rémunération journalière	Total en 2015
Penny Lipsett Présidente, depuis le 30 juin 2013	du 22 juin 2005 au 17 octobre 2017	140 \$	3 780 \$
Sonny Cho	du 4 mai 2011 au 3 mai 2017	105 \$	1 312 \$
Linda Franklin* Présidente du comité de la planification stratégique	du 7 mai 2003 au 4 octobre 2017	105 \$	1 680 \$
Timothy Jackson	du 22 octobre 2014 au 21 octobre 2017	105 \$	735 \$
Jeffrey Kehoe	du 29 janvier 2014 au 28 janvier 2017	105 \$	997 \$
Barry Steinberg	du 28 janvier 2015 au 27 janvier 2017	105 \$	367 \$
Winston Young Président du comité de vérification	du 2 décembre 2009 au 1 ^{er} décembre 2016	105 \$	1 522 \$
Total			10 395 \$

* Administratrice de l'Association de l'Exposition nationale du Canada

Équipe de la haute direction

Eriks Eglite	Administrateur général
Hunte	Chef des services internes
Mike Hazelton	Chef des opérations et des infrastructures
Valerie Holliday	Adjointe de direction de l'administrateur général

Remerciements

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario souhaite souligner l'aide que les organismes ci-dessous lui ont apportée en 2015 et les en remercier :

- Association de l'Exposition nationale du Canada
- Ville de Toronto
- Exhibition Place
- Administration portuaire de Toronto
- Services de police de Toronto

Ententes avec des tiers générant des recettes considérables

Live Nation Canada Inc.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (PO) a conclu un contrat de location à long terme avec Live Nation Canada Inc. pour la gestion et l'exploitation de l'amphithéâtre Molson Canadian. Cet amphithéâtre de plus de 16 000 places présente l'été des spectacles d'artistes nationaux et internationaux.

La PO continue de travailler avec Live Nation en vertu du contrat de location à long terme et envisage d'accomplir la revitalisation du site.

Atlantis Pavilions Inc.

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a conclu un contrat de location à long terme avec Atlantis Pavilions Inc. pour la gestion et l'exploitation à longueur d'année des événements et de la salle de réception dans les pavillons 1 et 2. Le siège social des pavillons Atlantis se trouve également à cet endroit. Pouvant accueillir 1 900 personnes, Atlantis Pavilions Inc. se révèle l'endroit idéal pour la tenue d'activités d'entreprises et de réceptions privées.

Description des activités

En plus de gérer les contrats de location et l'exploitation avec Live Nation et Atlantis Pavilions Inc., la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario s'occupe de la gestion des activités suivantes :

Parc urbain et sentier William G. Davis

L'automne 2014 marque le début des travaux du parc urbain et du sentier William G. Davis sur l'île est. Le projet est ensuite géré par Infrastructure Ontario. La conception du parc urbain et du sentier riverain a été choisie d'après une assemblée publique.

Location de sites

En 2015, la Société d'exploitation a continué de faciliter l'utilisation du site par des tiers. La location de sites était destinée à la tenue d'événements de grande ampleur ou à petite échelle d'une journée ou s'échelonnant sur plusieurs jours, notamment : la « Course de boue/obstacles de Mud Hero », « l'Oktoberfest de Toronto », l'école de conduite pour motocyclistes « MotorSoul Riding School », la course de cyclistes de Red Bull « Race the Place », à l'occasion de marathons, de séances de photos de mode, de tournages d'émissions de télévision et de films de promotion.

Terrains de stationnement

La Place de l'Ontario exploite quatre terrains de stationnement d'une capacité de plus de 1 300 places. D'une superficie d'environ 4,5 hectares (350 000 pi²), ces terrains sont facilement accessibles par le boulevard Lake Shore Ouest, les principaux axes routiers, les transports en commun (TTC et GO Transit, à la gare d'Exhibition) ou le sentier Martin Goodman. Ils génèrent des recettes grâce au stationnement payant dans le cadre de concerts et d'autres événements organisés dans le secteur, ainsi qu'à la location de demi-terrains ou de terrains entiers dans le cadre d'un vaste éventail d'événements d'entreprise, de manifestations commerciales et d'activités de bienfaisance.

En raison de la construction du parc urbain et du sentier William G. Davis, l'espace de stationnement générant des recettes a diminué de 339 places.

Marina de la Place de l'Ontario

La marina de la Place de l'Ontario est depuis longtemps un endroit populaire pour amarrer les embarcations en raison de sa proximité avec le centre-ville de Toronto. La marina compte 240 rampes d'accès qui peuvent être louées à la journée, au mois ou pour la saison. La marina de la Place de l'Ontario est ouverte du premier samedi de mai jusqu'à la mi-octobre. Malgré les défis liés à l'infrastructure vieillissante et aux aménagements limités, la satisfaction de la clientèle et la rétention des clients au fil des ans sont demeurées élevées.

Analyse du rendement des activités en 2015

Ressources humaines

- Le plafond en matière d'équivalent temps plein (ETP) de la Société d'exploitation est de 21 ETP pendant la saison intermédiaire (avant mai et après août).
- La Société d'exploitation continue d'employer environ 40 stagiaires d'été.

Santé et sécurité

- La Société d'exploitation continue à surveiller les activités et à contrôler la circulation, à protéger les biens et les actifs de l'organisme, ainsi qu'à assurer la sécurité du public.
- La PO continue de consacrer ses dépenses en capital dans le cadre de projets liés à la santé et à la sécurité, notamment les réparations du pont 6 et les améliorations apportées à l'éclairage du site.
- Le plan de prévention des incendies et de protection des personnes ainsi que celui de gestion des crises ont été actualisés et ils sont à jour.
- À la fin de 2015, le fournisseur de services de sécurité d'origine a été acheté par une autre entreprise. La PO a continué à travailler en étroite collaboration avec le nouveau prestataire pour mettre en œuvre les protocoles de sécurité actualisés requis pour augmenter l'utilisation du site et les activités.
- Le programme de sensibilisation aux risques a été amélioré dans l'ensemble du site, à savoir l'identification et la surveillance de substances désignées.

Activités internes

- L'appel interjeté en 2009 par la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario au sujet de l'assiette de calcul de l'impôt foncier a été réglé en faveur de la PO, et un remboursement est prévu en 2016.
- L'unité des services internes a favorisé la participation de la PO à l'occasion des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015. Le chenal ouest, tout près de la Place de l'Ontario, a accueilli de nombreux événements sportifs, notamment le triathlon, la nage en eau libre, le ski et la planche nautiques, la marche athlétique, le cyclisme sur route et les marathons. Dans l'ensemble, les Jeux ainsi que la participation de la Place de l'Ontario, ont été couronnés de succès.
- À l'automne 2015, la Place de l'Ontario instaure l'utilisation d'un tiers pour la mise aux enchères de ses actifs qui avaient été déclarées excédentaires par le conseil d'administration, au moyen d'un site d'enchères en ligne.

Activités opérationnelles

- Les 63 hectares (155 acres) de terrains et de plans d'eau, de bâtiments, d'espaces verts, de routes et d'infrastructures sont gérés et entretenus par neuf (9) employés à temps plein, aidés par des étudiants saisonniers au cours de l'été. Tout au long de l'année, le personnel des opérations apporte également une aide à la tenue d'événements à longueur d'année.
- Les améliorations esthétiques de l'entrée Ouest à l'occasion des Jeux panaméricains et parapanaméricains sont les suivantes : la peinture, le remplacement des bornes de délimitation éclairante et du revêtement de la chaussée.
- Une augmentation du nombre de places de stationnement sur les lieux pour les clients de la marina.
- L'arrivée d'une équipe composée d'étudiants qui veille à la circulation routière et au stationnement, afin d'améliorer les niveaux de service dans les aires de stationnement pendant les événements estivaux.

Marina de la Place de l'Ontario

- L'ouverture d'un comptoir à provisions au quai de ravitaillement en combustible qui offre des collations et d'autres fournitures aux plaisanciers saisonniers et journaliers.
- L'augmentation du nombre de places d'amarrage de 135 embarcations saisonnières en 2014 à 190 en 2015.
- L'ajout de caméras dans les endroits non surveillés auparavant, afin d'accroître la sécurité et la surveillance.
- Pour la première fois, la PO n'offre pas d'entreposage d'embarcations durant l'hiver à la marina. Il n'y a eu aucune incidence sur l'achalandage à la marina pendant l'été, mais on constate une baisse des revenus globaux.

Développement commercial

- Le nombre total des activités de locations de sites, notamment les événements à Echo Beach a augmenté, pour passer de 65 en 2014 à 69 en 2015.
- Le nombre d'événements de tiers sur les lieux a reculé de 22 en 2014 à 16 événements en 2015. Toutefois, le nombre d'événements en 2015 comptant plus de 1 000 personnes a connu une augmentation de 43 % en 2014.
- La location de sites sert à la tenue d'événements artistiques, sportifs, commerciaux, communautaires et de bienfaisance.
- La Direction de la revitalisation de la Place de l'Ontario (MTCS) a consulté la Place de l'Ontario pour amorcer la programmation et la planification en vue d'exploiter le parc urbain et le sentier riverain William G. Davis.

Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015

Le chenal ouest tout près de la Place de l'Ontario, est le site le plus méridional du groupe de cinq sites de compétition qui composent le Parc panaméricain CIBC. Le chenal ouest et des parties du parc de stationnement du boulevard Lakeshore ont été utilisés comme site de TO2015.

Depuis 2012, la PO a travaillé en collaboration avec diverses divisions de TO2015 et des partenaires locaux en vue de préparer le « Chenal Ouest de la Place de l'Ontario » en prévision des Jeux. Le chenal, les rues adjacentes et les terrains de stationnement de la Place de l'Ontario, ont accueilli de nombreux événements sportifs, notamment le triathlon, la nage en eau libre, le ski et la planche nautiques, la marche athlétique, le cyclisme sur route et les marathons.

Dans l'ensemble, les Jeux se sont révélés un succès et la participation de la Place de l'Ontario a contribué à ce succès, en travaillant activement à la planification et en veillant à ce que tous les sports sur le site se déroulent sans incident. Les Jeux panaméricains et parapanaméricains ont été le plus grand événement multisport organisé à ce jour dans ce pays. Plus d'un million de billets ont été vendus dans 15 collectivités de la région.



Analyse du rendement financier en 2015

Au cours de la période de transition en vue de la revitalisation, les entreprises suivantes ont continué à fonctionner :

1. L'amphithéâtre Molson Canadian
2. Les pavillons Atlantis
3. Marina de la Place de l'Ontario
4. Les terrains de stationnement et la location de sites, y compris Echo Beach et The Flats.

Le rendement financier global de 2015 est résumé dans le tableau ci-dessous préparé à partir des états financiers vérifiés.

Résumé du rendement financier en 2015

	Chiffres réels 2015 (k\$)	Chiffres réels 2014 (k\$)
Recettes	6 176 \$	5 795 \$
Charges	(6 263 \$)	(6 357 \$)
Financement de fonctionnement de la province de l'Ontario	1 625 \$	1 500 \$
Frais de règlement ponctuels	(6 500)	–
Financement restreint de la province de l'Ontario	6 000	–
Net	1 038 \$	938 \$

En 2015, les recettes totales (6 176 k\$) de la société ont augmenté de 7 % par rapport à celles de 2014 (5 795 k\$). Les dépenses ont diminué de 1 % entre 2014 et 2015. Les dépenses comprenaient les dépenses d'administration et de fonctionnement, les coûts des licenciements, l'amortissement des immobilisations faisant l'objet de contrat de location et un recouvrement tiré de la vente d'actifs déjà radiés. Les dépenses ne comptabilisaient pas les « frais de règlement ponctuels ».

Le tableau ci-dessus indique toutes les recettes encaissées en 2015 par les unités fonctionnelles, tel qu'elles ont été déclarées dans les états financiers vérifiés de 2014 et de 2015. (Il est à noter que la présentation de ces états financiers n'est pas la même).

Analyse des principaux flux de rentrées et de leur rendement en 2015

	2015		2014	
	Recettes brutes (k\$)	Rendement	Recettes brutes (k\$)	Rendement
Amphithéâtre Molson Canadian	2 614 \$	401 467 clients	2 387 \$	405 316 clients
Les pavillons Atlantis	392 \$	49 402 clients	353 \$	38 141 clients
Marina et vente au détail	719 \$	5 853 pieds linéaires d'amarrage	686 \$	5 712 pieds linéaires d'amarrage
Stationnement	1 247 \$	–	1 233 \$	–
Location de sites (y compris Echo Beach)	894 \$	69 locations	788 \$	65 locations
Autres recettes (stations cellulaires et affichage)	310 \$	–	348 \$	–
TOTAL	6 176 \$		5 795 \$	

En 2015, toutes les recettes provenant de l'amphithéâtre Molson Canadian, des pavillons Atlantis, la marina et vente au détail, des activités de stationnement et de la location du site ont augmenté par rapport à celles de l'année 2014.

Discussion sur les cibles relatives au rendement

Les priorités opérationnelles suivantes ont été approuvées par le conseil d'administration et la ministre dans le cadre de plan d'activités de 2015 et, dans chaque cas, le rendement est indiqué.

Priorité n° 1 : La Société continuera d'aligner ses activités sur le mandat du ministère, pour maximiser les contributions économiques et sociales des organismes et les lieux d'intérêt liés à la culture et au tourisme envers la province.

Rendement en 2015 :

Le rendement financier de la location des installations, et notamment des terrains de stationnement, est passé de 2 021 k\$ en 2014 à 2 141 k\$ en 2015, soit une hausse d'environ 5,9 %.

En 2015, le nombre d'événements de Live Nation (amphithéâtre Molson Canada, The Flats et Echo Beach) a augmenté de 5 % en 2014.

De 2014 à 2015, le revenu d'exploitation a connu une hausse d'environ 6,6 % et les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0,8 %

La location de sites sert à la tenue d'événements artistiques, sportifs, commerciaux, communautaires et de bienfaisance.

Priorité n° 2 : La Société d'exploitation continue de travailler avec le ministère pour le projet de revitalisation à long terme de la Place de l'Ontario et de fournir des renseignements supplémentaires sur :

1. Une planification opérationnelle détaillée, y compris des prévisions financières détaillées, la planification des immobilisations et la gestion du risque;
2. Des objectifs en matière de mise en œuvre et de programmation pour le parc urbain et le sentier riverain.

Rendement en 2015 : Le personnel collabore avec le ministère au sujet de la transition liée à la gestion du parc urbain et du sentier William G. Davis.

Priorité n° 3 : Poursuivre les opérations et conserver la propriété de la Place de l'Ontario pendant sa revitalisation.

Rendement en 2015 :

En 2015, la direction des opérations et de l'infrastructure a participé à de nombreuses activités indispensables pour assurer une exploitation active du site en toute sécurité. Notamment, la cueillette et l'enlèvement des ordures, l'entretien du paysagement et l'inspection de l'infrastructure physique de la propriété. Par ailleurs, plusieurs travaux ont été effectués pour embellir la propriété puisque c'est à cet endroit qu'ont eu lieu certaines activités à l'occasion des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

La marina a poursuivi ses activités de mai à octobre en accueillant des centaines de navires privés. L'équipe responsable de la circulation a veillé à l'entrée et à la sortie des événements de Live Nation et à la gestion sécuritaire et efficace d'autres événements.

Priorité n° 4 :	Maximiser la production de revenus par l'entremise des opérations liées aux principales activités existantes.
Rendement en 2015 :	En 2015, le revenu d'exploitation des principales activités (Live Nation, Atlantis, la marina, les terrains de stationnement et les locations des terrains) de la Société d'exploitation a augmenté d'environ 6,6 % soit 380 000 \$ alors que les dépenses d'administration et de fonctionnement ont connu une hausse d'environ 0,8 %, soit 52 000 \$ par rapport à 2014.
Priorité n° 5 :	En 2015, la Société d'exploitation continue de gérer la relation d'affaires de la PO avec Live Nation et Atlantis Pavilions Inc.
Rendement en 2015 :	En 2015, les principaux partenaires de la Société d'exploitation, Live Nation et Atlantis Pavilions Inc. ont enregistré une augmentation de l'activité par rapport à 2014. En 2015, Live Nation (amphithéâtre Molson Canada, The Flats et Echo Beach) a accueilli 60 événements, ce qui représente une hausse de 5 % (57 événements) par rapport à 2014. Les pavillons Atlantis ont connu une hausse de 11 261 clients dans le cadre de leurs événements, soit une hausse d'environ 26 % par rapport à 2014. En 2015, 613 119 invités/visiteurs ont assisté à des événements et à des concerts qui ont eu lieu aux terrains de stationnement, à l'amphithéâtre Molson Canadian et à d'autres endroits de la Place de l'Ontario, sans compter les clients de TO2015. Ces chiffres sont cohérents au nombre de visiteurs en 2014.
Priorité n° 6 :	En 2015, la Société d'exploitation présentera des événements des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 dans certaines parties de la Place de l'Ontario, qui se retrouveront dans le Parc Pan Am.
Rendement en 2015 :	En 2015, le chenai ouest tout près de la Place de l'Ontario été utilisé comme site de TO2015. La PO a travaillé en collaboration avec diverses divisions de TO2015 et des partenaires locaux en vue de préparer le « Chenal Ouest de la Place de l'Ontario » en prévision des Jeux. Le chenai ouest et certaines parties du parc de stationnement du boulevard Lakeshore, ont accueilli des événements sportifs, notamment le triathlon, la nage en eau libre, le ski et la planche nautiques et diverses épreuves de marche athlétique, cyclisme sur route et marathons.

Revitalisation de la Place de l'Ontario : les étapes clés

1^{er} février 2012

La province annonce la fermeture du parc aquatique, du parc d'attractions et de la cinésphère pour permettre la revitalisation de la Place de l'Ontario. Un comité, présidé par John Tory et composé de personnes influentes dans leur communauté et de chefs d'entreprise, est mis sur pied pour conseiller le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport dans l'élaboration d'un nouveau projet pour la Place de l'Ontario. L'amphithéâtre Molson Canadian, les pavillons Atlantis, la marina et les terrains de stationnement resteront ouverts jusqu'au début des travaux.

5 juin 2012

John Tory et le Comité consultatif du Ministère tiennent une assemblée publique en personne et virtuelle pour recueillir les idées des Ontariens et des Ontariennes sur ce qu'ils aimeraient voir dans une Place de l'Ontario revitalisée.

26 juillet 2012

Le comité remet au gouvernement son rapport sur la revitalisation de la Place de l'Ontario. Ce rapport recommande de transformer le site en une communauté riveraine et un parc urbain polyvalents et ouverts toute l'année pour l'agrément des Ontariens et des Ontariennes.

1^{er} septembre 2012

La province entame ses recherches sur le site afin de déterminer les travaux à effectuer en vue du futur aménagement de la Place de l'Ontario.

1^{er} décembre 2012

Les Ontariens et les Ontariennes font part à la province de leurs idées dans la perspective d'une nouvelle Place de l'Ontario.

26 juin 2013

La province annonce la première étape de la revitalisation : un nouveau parc urbain et un sentier riverain sur l'île est permettra aux résidents et aux visiteurs d'accéder à une partie du rivage qui a été interdite au public pendant plus de 40 ans.

12 novembre 2013

Le gouvernement annonce avoir choisi les équipes LANDinc et West 8 pour veiller à la conception du parc urbain et du sentier riverain. Elles ont été choisies en raison de leur vaste expérience nationale et internationale en matière de planification et de conception de grands projets de parcs riverains.

De décembre 2013 à mars 2014

La province organise des assemblées publiques et des consultations en ligne pour encourager les Ontariens et les Ontariennes à participer aux étapes clés du processus de conception du projet du parc urbain et du sentier riverain. La population ontarienne est également invitée à formuler des commentaires sur l'évaluation environnementale.

19 mars 2014

Le projet du parc urbain et du sentier riverain est dévoilé dans le cadre d'une assemblée publique. Les principales caractéristiques du parc urbain et du sentier riverain sont les suivantes : un parc doté d'une partie inférieure et d'une partie supérieure, une passerelle enjambant un ravin rendant hommage au patrimoine légué par les Premières Nations, un jardin romantique, un escarpement rocheux avec aire de jeux et un sommet d'où admirer le lac Ontario.

31 juillet 2014

La province dévoile son projet à long terme pour la Place de l'Ontario. Le projet comporte un certain nombre de propositions, comme divers espaces verts, un parc bleu pour les activités aquatiques, des endroits polyvalents permettant d'organiser des festivals et des spectacles de musique toute l'année, une zone de la culture, de la découverte et de l'innovation, un quartier de canaux avec des commerces et des restaurants, la Cinésphère et les pavillons existants et un pont terrestre paysagé pour piétons menant à Exhibition Place.

Automne 2014

La phase 1 marque le début des travaux du parc urbain et du sentier William G. Davis. Le projet continue d'être géré par Infrastructure Ontario. La conception du parc urbain et du sentier riverain a été choisie d'après une assemblée publique. La Direction de la revitalisation de la Place de l'Ontario (MTCS) a consulté la Place de l'Ontario pour amorcer la programmation et la planification du parc urbain et du sentier riverain.

24 juin 2015

L'Ontario nomme le nouveau sentier riverain le long de l'île est, en hommage à l'ancien premier ministre William G. Davis.

18 Mai 2016

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

La direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est responsable de l'intégrité et de la présentation des états financiers qui accompagnent le présent rapport. Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent des montants devant être nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction.

La Place de l'Ontario possède des systèmes de contrôle comptable interne visant à fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est exacte et fiable, que l'actif et le passif de la Société sont comptabilisés adéquatement et que l'actif est protégé. Ces systèmes comportent des politiques et des procédures et une structure organisationnelle prévoyant une délégation de pouvoir et une séparation des responsabilités appropriées.

Les états financiers ont été revus par le comité de vérification de la Place de l'Ontario et ont été approuvés par son conseil d'administration. Ils ont de plus été audités par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, dont la responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le fait que les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant qui fait partie des états financiers décrit la portée de l'examen du vérificateur et de son opinion.

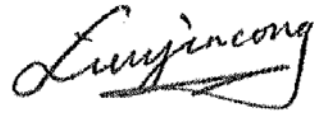
Au nom de la direction :



Eriks Eglite
Administrateur général



Hunter Saggar
Chef, Services généraux



Tsong Liu, CPA, CGA, MBA
Contrôleur



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Vérificatrice général adjointe,

Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 4 juin 2015

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

États financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015



Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

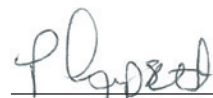
État de la situation financière

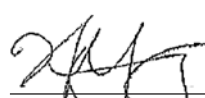
Au 31 décembre 2015

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
<u>ACTIF</u>		
Actif à court terme		
Encaisse non affectée	7 611	7 423
Encaisse affectée [Note 3]	1 654	1 453
Débiteurs [Note 4]	2 257	1 215
Stocks	18	13
Charges payées d'avance et charges différées	45	38
	<u>11 585</u>	<u>10 142</u>
Actif non courant		
Immobilisations [Note 5]	108 821	109 262
Immobilisations – contrats de location-acquisition	-	125
Financement pour l'assainissement à percevoir [Note 7]	50 000	50 000
	<u>158 823</u>	<u>159 387</u>
	<u>170 406</u>	<u>169 529</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [Note 6]	2 568	1 834
Prestations de cessation d'emploi [Note 10(B)]	56	69
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	-	73
Montant à verser à la province de l'Ontario	135	62
Revenus reportés	78	114
	<u>2 837</u>	<u>2 152</u>
Passif à long terme		
Charges à payer au titre des indemnités de départ des employés [Note 10(B)]	138	149
Responsabilité pour un site contaminé [Note 7]	50 000	50 000
	<u>50 138</u>	<u>50 149</u>
Financement pour l'assainissement différé	50 000	50 000
Contributions différées au titre des immobilisations [Note 8]	7 048	7 584
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées [Notes 3 et 8]	1 154	1 453
	<u>58 202</u>	<u>59 037</u>
Actif net		
Investi dans les immobilisations [Note 9]	101 682	101 682
Non affecté	(42 453)	(43 491)
	<u>59 229</u>	<u>58 191</u>
	<u>170 406</u>	<u>169 529</u>

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Approuvé au nom de la Société :


Administrateur


Administrateur

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
Revenu d'exploitation [Annexe 1]	6 176	5 795
Charges d'exploitation et frais d'administration [Annexe 2]	6 375	6 323
Déficit d'exploitation avant les coûts de la clôture partielle	(199)	(528)
Coûts de la clôture partielle [Note 13]	(6 357)	(3)
Déficit d'exploitation avant les éléments suivants :	(6 556)	(531)
Subventions d'exploitation de la province de l'Ontario	1 625	1 500
Subventions limitées de la province de l'Ontario [Note 13]	6 000	-
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	835	811
Amortissement des immobilisations	(835)	(811)
Amortissement des immobilisations en location	(31)	(31)
	7 594	1 469
Excédent des revenus par rapport aux charges	1 038	938

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	2015 (milliers \$)			2014 (milliers \$)
	Investi dans les immobilisations	Non affecté	Total	Total
Actif net au début de l'exercice	101 682	(43 491)	58 191	107 253
Responsabilité pour un site contaminé [Note 7]		-	-	(50 000)
Actif net au début de l'exercice, tel que retraité	101 682	(43 491)	58 191	57 253
Excédent des revenus par rapport aux charges	-	1 038	1 038	938
Actif net à la fin de l'exercice	101 682	(42 453)	59 229	58 191

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
Activités de l'exploitation		
Excédent des revenus par rapport aux charges	1 038	938
Redressement pour les postes n'exigeant pas de décaissement		
Amortissement des immobilisations	835	811
Amortissement des immobilisations louées	31	31
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	(835)	(811)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(296)	1 453
Portion à long terme des charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés	(11)	(24)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	762	2 398
Activités liées aux immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations - net	(300)	(197)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	(300)	(197)
Activités de financement		
Capital payé – obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(73)	(57)
Encaisse utilisée pour les activités de financement	(73)	(57)
Hausse de l'encaisse durant l'exercice	389	2 144
Encaisse au début de l'exercice	8 876	6 732
Encaisse à la fin de l'exercice	9 265	8 876
Encaisse non affectée	7 611	7 423
Encaisse affectée	1 654	1 453
	9 265	8 876

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Annexes – Revenus d'exploitation et Charges de fonctionnement et frais d'administration
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
Annexe 1		
Revenus d'exploitation		
Droits d'entrée	2 614	2 387
Stationnement	1 247	1 233
Concessions et location des installations	1 286	1 141
Marina	518	513
Autres revenus	245	279
Ventes au détail	201	173
Revenus d'intérêts	65	69
	<u>6 176</u>	<u>5 795</u>

Annexe 2 **Charges d'exploitation et frais d'administration**

Salaires et traitements	1 459	1 976
Avantages sociaux des employés [Note 10]	274	346
Impôts fonciers et frais d'administration	1 771	2 008
Services publics	1 243	980
Entretien des lieux	1 045	489
Coût des ventes au détail	169	168
Conciergerie	126	122
Transports et communications	56	84
Fournitures	229	120
Autre	3	30
	<u>6 375</u>	<u>6 323</u>

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2015

1. Nature des activités

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (la « Société » ou la « Place de l'Ontario ») est un organisme de la Couronne provincial constitué en société en vertu de la Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990. La Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux.

Jusqu'au 1^{er} février 2012, la Société a exploité un centre récréatif et d'exposition provincial de 155 acres s'étendant sur trois îles créées à l'aide de terre de remblai, le long du secteur riverain de Toronto. Le site avait été conçu dans le but d'offrir aux visiteurs un aperçu des ressources et des réalisations ontariennes.

Le 1^{er} février 2012, le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport a annoncé la fermeture partielle et la revitalisation de la Place de l'Ontario. On a annoncé que les installations suivantes continueraient à fonctionner pendant l'élaboration des plans de revitalisation : la marina de la Place de l'Ontario, l'amphithéâtre Molson Canadian, le pavillon Atlantis et les terrains de stationnement. Toutes les autres installations, dont la ciné sphère, le parc d'attractions nautiques, les manèges et les comptoirs des concessions, cesseraient leurs activités.

En plus des divers services exploités par la Place de l'Ontario, la Société a conclu plusieurs accords de licence, de bail foncier et d'événements spéciaux avec des entreprises du secteur privé. Les frais facturés pour les accords d'événements doivent être approuvés par le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport dans le barème de tarifs soumis dans le cadre du plan d'affaires annuel de la Place de l'Ontario.

La province accorde des subventions à la Société pour l'aider à payer une partie du coût des activités courantes.

2. Principales conventions comptables

(A) PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés par la direction conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada, dont les normes destinées aux organismes sans but lucratif du secteur public.

(B) CONSTATATION DES REVENUS

Les subventions sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions provinciales affectées à l'achat d'immobilisations sont différées et amorties au titre des revenus au cours de la même période que les immobilisations dont il s'agit.

Les subventions provinciales reçues pour décontaminer le site sont différées et comptabilisées au titre des revenus lorsque les coûts de décontamination sont engagés.

Les revenus générés par les frais de stationnement, les locations, les concessions et les droits de bassin de la marina sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis.

Les revenus provenant de l'amphithéâtre constituent des revenus de location pour les baux fonciers, selon ce qui est déterminé par contrat.

Les revenus sont calculés selon une échelle croissante en fonction du niveau de revenus bruts générés par l'amphithéâtre en sus d'un montant de location de base.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers
31 décembre 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

(C) STOCKS

Les stocks sont évalués au prix coûtant.

(D) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées en fonction du coût déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimative des immobilisations tel qu'indiqué ci-après :

Immeubles	25 ans
Attractions	10 ans
Équipement, agencements	10 ans
Matériel informatique	4 ans
Équipement – contrat de location-acquisition	10 ans

(E) INCERTITUDE DE MESURE

La préparation des états financiers selon les normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif au moment de la production des états financiers et les sommes déclarées de revenus et de dépenses pour la période. Les postes exigeant des estimations englobent le passif pour un site contaminé, ainsi que les débiteurs et revenus différés connexes servant à financer ce passif. Les montants réels peuvent être différents de ces estimations.

(F) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Place de l'Ontario suit les normes comptables pour le secteur public au Canada relatives aux instruments financiers. L'actif et le passif financiers de la Société sont comptabilisés de la façon suivante :

- L'encaisse et l'encaisse affectée sont assujetties à un risque négligeable de changement de valeur. La valeur comptable est environ la même que la juste valeur.
- Les débiteurs sont comptabilisés en fonction du coût déduction faite de tout montant de provisions pour dépréciation. Les provisions pour dépréciation visent à révéler les débiteurs au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette, lorsqu'il y a un risque de perte quant au recouvrement. Les variations des provisions pour dépréciation sont constatées dans l'état des résultats.
- Les créditeurs et charges à payer, le montant à verser à la province et les revenus reportés sont comptabilisés en fonction du coût.

La Place de l'Ontario n'a pas recours à des instruments dérivés.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2015

3. Encaisse affectée

Les subventions suivantes de la province de l'Ontario sont détenues par la Place de l'Ontario et sont grevées d'affectations d'origine externe :

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
Contributions différées au titre des immobilisations (Note 8)	1 154	1 453
Dédommagement pour annulation hâtive de contrat de licence (Note 13)	500	-
	<u>1 654</u>	<u>1 453</u>

4. Débiteurs

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
Province de l'Ontario – subventions limitées	1 125	-
Province de l'Ontario – subventions d'exploitation	625	500
Commerce	450	697
Autre	57	31
	<u>2 257</u>	<u>1 228</u>
Moins : provision pour créances douteuses	-	(13)
	<u>2 257</u>	<u>1 215</u>

5. Immobilisations

	2014			2014
	Coût (milliers \$)	Amortissement cumulé (milliers \$)	Valeur comptable nette (milliers \$)	Valeur comptable nette (milliers \$)
Terrains, lots de grève	101 660	-	101 660	101 660
Immeubles	7 345	2 417	4 928	5 122
Attractions	2 176	1 408	768	793
Équipement, agencements	3 437	2 037	1 400	1 579
Matériel informatique	168	103	65	108
	<u>114 768</u>	<u>5 965</u>	<u>108 821</u>	<u>109 262</u>

En 2015, le contrat de location-acquisition des immobilisations a expiré, et la Société s'est prévaluée de son option d'achat de l'équipement. Le coût de cet équipement est compris dans le poste Équipement, agencements.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2015

6. Créiteurs et charges à payer

Les créiteurs et les charges à payer ont principalement trait aux opérations commerciales normales avec des fournisseurs externes et sont assujettis aux conditions commerciales standard. Les charges à payer ont rapport au dédommagement pour annulation hâtive de contrat de licence.

7. Responsabilité pour un site contaminé et financement différé pour l'assainissement

Le 1er janvier 2014, la Société a adopté la nouvelle norme comptable SP3260 – Passif au titre des sites contaminés. Cette norme exige la constatation dans les états financiers d'un passif découlant de la remédiation de sites contaminés lorsque les critères de constatation décrits dans la norme sont respectés.

Le site de la Place de l'Ontario a été créé dans les années 1970 grâce à des travaux de remblayage au bord du lac en utilisant de la terre excédentaire d'autres projets d'aménagement exécutés dans la ville de Toronto. Lors de l'aménagement du parc, il n'existait pas de normes environnementales pour le sol et l'eau. Par conséquent, l'utilisation de matériau de remblayage urbain était alors une pratique acceptable. Selon des études environnementales indépendantes, le sol du site a des niveaux de contaminants supérieurs aux niveaux acceptables de la norme actuelle, mais le rapport indique qu'il est improbable que les personnes qui se rendent à la Place de l'Ontario soient en contact direct avec le sol contaminé. L'estimation du passif est une provision comptable fondée sur le réaménagement prévu de la Place de l'Ontario pour de futures utilisations.

Le passif est fondé sur la meilleure estimation de la direction découlant d'études environnementales effectuées par des experts indépendants et illustre les coûts de remédiation du site. La province s'est engagée à octroyer à la Société des subventions pour cette remédiation. À la fin de 2015, la remédiation des terrains contaminés n'avait pas encore débuté.

8. Contributions différées au titre des immobilisations et contributions différées au titre des immobilisations non dépensées

Les immobilisations acquises ont été comptabilisées et les subventions d'équipement correspondantes ont été différées avec les subventions d'équipement inutilisées. Les subventions d'équipement utilisées sont amorties en tant que bénéfices de la même façon que les actifs sous-jacents. Les changements qui sont survenus dans le total des contributions différées au titre des immobilisations se présentent comme suit :

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
Solde au début de l'exercice	9 037	9 848
Montant amorti en tant que revenus	(835)	(811)
Solde à la fin de l'exercice	8 202	9 037

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
Contributions différées au titre des immobilisations	7 048	7 584
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées	1 154	1 453
Solde à la fin de l'exercice	8 202	9 037

Les contributions différées au titre des immobilisations non dépensées sont incluses dans l'encaisse affectée, comme cela est décrit à la note 3.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2015

9. Investi dans les immobilisations

Le solde au poste Investissement dans les immobilisations représente le montant net de l'investissement de la Société dans les immobilisations moins le solde des contributions différées au titre des immobilisations à la fin de l'exercice.

10. Avantages sociaux des employés

(A) PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société offre un régime de retraite à tout son personnel permanent, ainsi qu'aux membres du personnel non permanent qui veulent y participer, par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui sont des régimes interentreprises, établis par la province de l'Ontario. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la Caisse de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels que la Société doit verser à ces caisses. Par conséquent, la charge de retraite est la part assumée par la Société de la cotisation exigée au titre de la CRF et de la Caisse de retraite du SEFPO, qui s'élevait à 82 837 \$ pour l'année (98 450 \$ en 2014) et elle est comprise dans les avantages sociaux des employés à l'annexe Charges d'exploitation et frais d'administration.

(B) AVANTAGES NON LIÉS À LA RETRAITE

Le coût des vacances inutilisées et des indemnités de départ imposées par la loi acquises par les employés actuels est intégré aux états financiers dans la portion à long terme des charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés. Les montants à verser aux employés actuels à l'intérieur d'un an sont inclus dans le poste Crédoiteurs et charges à payer.

Les montants liés aux indemnités de départ et autres à verser aux employés mis à pied sont inclus dans les prestations de cessation d'emploi.

Le coût des autres avantages non liés à la retraite obtenus par les employés à la retraite est assumé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats.

11. Appel lié aux impôts fonciers

La Société en a appelé des impôts fonciers payés pour les années d'imposition 2009 à 2014 auprès de la ville de Toronto. Si la Société a gain de cause, elle récupérera une partie des impôts payés durant cette période. Un règlement a été conclu en mars 2016 et la direction s'attend à un remboursement d'environ 2,6 millions \$. Le remboursement sera inscrit à titre de récupération d'impôts fonciers de l'année précédente durant l'exercice où il aura été reçu.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers
31 décembre 2015

12. Instruments financiers

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉ :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au moment opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. Elle prépare son budget et ses prévisions de trésorerie de façon à s'assurer qu'elle ait suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. Les crédettes et charges à payer sont généralement exigibles dans les 30 jours suivant la réception d'une facture.

(B) RISQUE DE CRÉDIT :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Société est exposée à un risque de crédit qui découle des comptes clients. En raison de la nature de ces débiteurs, la Société les comptabilise en appliquant une dépréciation fondée sur les tendances historiques.

De l'avis de la direction, en raison de la nature de ses autres instruments financiers, la Société n'est exposée à aucun risque important lié aux taux d'intérêt, aux devises, à la liquidité ou au crédit.

13. Revitalisation de la Place de l'Ontario

En juillet 2014, la province a fait connaître sa vision à long terme pour la revitalisation de la Place de l'Ontario. La revitalisation de la Place de l'Ontario a débuté par l'aménagement d'un nouveau parc urbain et un sentier riverain sur East Island de la Place de l'Ontario, qui devraient ouvrir en 2016. L'étape suivante comportera un processus d'aménagement du territoire.

Suite aux plans de revitalisation du parc, la Société a constaté les coûts/la récupération suivants en 2015.

	2015 (milliers \$)	2014 (milliers \$)
Dédommagement pour annulation hâtive de contrat de licence	6 500	-
Gains liés à la vente d'actif	(146)	-
Indemnité de départ	3	3
	<u>6 357</u>	<u>3</u>

En 2015, le ministère a accepté de financer la somme de 6 000 000 \$ afin d'absorber une partie du montant total de 6 500 000 \$ versé par la Société pour annuler un contrat de licence.

